



Les papes et les racines chrétiennes de la RSE

Regards croisés de deux spécialistes de la RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise) parcourant les Encycliques vaticanes...

Amis et professionnels intervenant dans le champ qui nous intéresse, deux laïcs spécialistes reconnus de la RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) partagent ici le fruit de leur lecture respective de quelques Encycliques -des textes faisant autorité dans l'Église catholique- : Martin Richer (1) et Gérard Schoun (2)

Martin Richer : Tu évoques souvent dans tes livres (2) les textes fondateurs des principales religions, sources de la RSE. C'est ta foi qui te pousse à le faire ?

Gérard Schoun : Dieu n'existe pas, il me l'a dit... Plus sérieusement, je ne suis ni croyant ni pratiquant mais pétri de culture catholique.

Martin Richer : Pour toi, le Catholicisme aurait donc joué un rôle majeur dans le développement de la RSE, tout autant que le protestantisme ?

Gérard Schoun : Oui. Les racines protestantes, qu'illustrent dès la fin du XIX^e s. des dirigeants américains fortunés se sentant investis d'une responsabilité morale, nourrissent le courant de la philanthropie plutôt que celui de la RSE proprement dite¹. Les concepts protestants de *public service*, et de *stewardship* stipulent que tout propriétaire dirigeant a le devoir de satisfaire les besoins de la société dans son ensemble. La religion catholique n'est pas en reste, en témoigne le paternalisme industriel développé depuis le XIX^e siècle. Au cours du XX^e s, cette responsabilité morale se détache progressivement de l'individu pour s'étendre à l'entreprise.

¹ Carnegie par exemple, immigrant écossais dont la fortune est l'un des symboles du rêve américain, publie en 1889 un document de référence en matière de philanthropie, *The gospel of wealth* (évangile des riches).

Martin Richer : Dans la sphère académique, on connaît surtout Howard Bowen, directeur du département d'économie à l'université de l'Illinois, en tant que « père » de la RSE. En 1953, il publie *Social Responsibilities of the Businessman*. La fondation Rockefeller contribue au financement de l'ouvrage, qui est une commande du Federal Council of the Churches of Christ in America. La commande adressée alors à Bowen s'intitulait : « L'éthique chrétienne et la vie économique »; les principaux défenseurs de ces concepts sont à cette époque de grands dirigeants comme Chester Barnard, Henry Ford, Alfred Sloan et notamment, Owen Young, (de la General Electric Company) qui a théorisé la notion de parties prenantes dès les années 1930.

Gérard Schoun : Chez les protestants, c'est l'entrepreneur, plutôt que l'entreprise qui s'engage dans la RSE à cette époque. Cela reste en partie vrai de nos jours. Les Catholiques eux, introduisent la notion centrale de Doctrine Sociale de l'Église. L'Encyclique *Rerum Novarum* du pape Léon XIII en 1891 -l'une des trois Encycliques de référence concernant la *Doctrine Sociale de l'Église* est souvent considérée comme une forme de réponse au *Manifeste du Parti Communiste* de 1847.

Martin Richer : La dignité de l'homme et la noblesse du travail sont mises en avant dans cette Encyclique (RN, n° 16). Précisément : « Ce qui est honteux et inhumain c'est d'user des hommes comme de vils instruments de lucre et de ne les estimer qu'en proportion de la vigueur de leurs bras. » La notion de juste salaire (RN, n° 34) y figure également : le salaire constitue le principal élément de la dignité de l'ouvrier. A défaut de fixer le principe d'un salaire minimum, l'Église s'attache à la négociation salariale entre le patron et l'ouvrier. Elle pointe « Parmi les devoirs principaux du patron (...) celui de donner à chacun le salaire qui convient (...) il ne doit pas être insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et honnête. »

La reconnaissance des organisations syndicales n'est pas oubliée (RN, n° 38) : « Les sociétés privées n'ont d'existence qu'au sein de la société civile dont elles sont comme autant de parties (...) ».

Gérard Schoun : Mais l'encyclique est aussi critique à l'égard des syndicats !

Martin Richer : L'Église catholique appelle en effet les organisations syndicales à des comportements moins corporatistes. « Nous voyons avec plaisir se former partout des sociétés de ce genre, soit composées des seuls ouvriers, soit mixtes, réunissant à la fois des ouvriers et des patrons. Il est à désirer qu'elles accroissent leur nombre et l'efficacité de leur action. »

Le développement d'une solidarité agissante (RN, n° 15, 16, 18) est un autre des grands principes de la *Doctrine Sociale de l'Église*, que la RSE prône aussi. Là où Marx ne voit que la lutte des classes, Léon XIII argue : « Les classes ont un impérieux besoin l'une de l'autre ». L'Église propose ainsi un corps de préceptes plus complet, parce qu'elle ambitionne de resserrer la coordination des deux classes jusqu'à les unir l'une à l'autre par les liens d'une « véritable amitié ».

Gérard Schoun : De plus, cette Encyclique (RN, n° 33, 38) contient les fondements du capitalisme populaire : « Il importe que les lois favorisent l'esprit de propriété, le réveillent et le développent autant qu'il est possible dans les masses populaires ». Ainsi, la *Doctrinè Sociale de l'Église* a inspiré plusieurs pratiques façonnant un modèle de gestion que l'on peut considérer rétrospectivement comme la matrice de la RSE.

Martin Richer : Par la suite est publiée l'Encyclique *Quadregesimo Anno* de Pie XI, en 1931, dans un contexte occidental où l'économie d'entreprise s'est considérablement étendue...

Gérard Schoun : Sur une bonne partie de la planète en effet, le capitalisme a étendu sa puissance, et montré ses limites. La première préoccupation de Pie XI (QA, n° 100) consiste à réinsérer l'ordre économique dans l'ordre moral. « S'il est vrai que la science économique et la discipline des mœurs relèvent de principes propres, il y aurait néanmoins erreur à affirmer que l'ordre économique et l'ordre moral sont si éloignés l'un de l'autre que le premier ne dépend d'aucune manière du second. »

Martin Richer : La justice sociale (QA, n° 149) est ainsi mise en exergue, dans un nouvel ordre qui implique un changement de posture des chefs d'entreprise : « Les dirigeants trop longtemps indifférents au sort de leurs frères moins fortunés leur donneront des preuves d'une charité effective » (QA, n°202). Le concept de juste salaire (QA, n° 131, 135) est renforcé : «... il importe que les travailleurs puissent, une fois couvertes les dépenses indispensables, mettre en réserve une partie de leurs salaires afin de se constituer une modeste fortune. » Cette idée de pouvoir se constituer une petite épargne de précaution est d'ailleurs reprise dans la définition du salaire décent par l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Les concepts d'intéressement et de participation (QA, n° 126) sont présents également : « La prise en compte des besoins de la famille et des possibilités d'épargne s'accompagne également d'une participation des ouvriers et des employés à la propriété de l'entreprise, à sa gestion, aux profits qu'elle apporte ».

Gérard Schoun : L'Encyclique *Centesimus Annus* de Jean-Paul II (1991) introduit clairement dans la *Doctrinè Sociale de l'Église* certains thèmes du Développement Durable² (CA, n° 33, 35, 37). Ainsi, « La Terre ayant été donnée par Dieu, l'Homme ne doit pas consommer de manière excessive et désordonnée les ressources de la Terre... » . Ou encore : « Le but de l'entreprise n'est pas uniquement la production du profit. Le profit est un régulateur³ dans la vie de l'établissement mais il n'en est pas le seul ; il faut y ajouter la prise en compte d'autres facteurs humains et moraux qui, à long terme, sont au moins aussi essentiels pour la vie de l'entreprise. »

² Concept onusien médiatisé et popularisé lors du Sommet de la Terre à Rio (1992)

³ au sens : un témoin de la vie de l'entreprise, voire un « modérateur » de son fonctionnement

Martin Richer : Le Pape Jean-Paul II a donc été un pourfendeur de la primauté du profit ?

Gérard Schoun : Absolument ! « Le profit n'est pas le seul indicateur de l'état de l'entreprise. Il peut arriver que les comptes économiques soient satisfaisants et qu'en même temps les hommes qui constituent le patrimoine le plus précieux de l'entreprise soient humiliés et offensés dans leur dignité » ; et pour le Pape ce n'est pas tenable non plus, économiquement : non seulement « cela est moralement inadmissible », mais précise-t-il cela « va entraîner des conséquences négatives pour l'efficacité économique de l'entreprise. »

La place reconnue au marché, à la propriété privée et au profit (en tant que modérateur, alias « régulateur » de la vie de l'entreprise) dans ces textes faisant autorité dans l'Église catholique indique que l'idéal catholique et le capitalisme libéral sont compatibles. Il reste que les excès du libéralisme sont toujours dénoncés et de nombreuses voies sont tracées pour les éviter ou en corriger les effets. Dans ce creuset, les fondements catholiques de la RSE sont identifiables. Mais ton pape préféré n'est-ce pas François, un pape de gauche ?

Martin Richer : Un pape de gauche, je ne sais pas, mais un pape aimant citer ce que disait Jésus aux disciples après leur avoir raconté la parabole du jeune homme riche selon l'Évangile de Mathieu : « Il est plus facile à un chameau de passer par un trou d'aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume des Cieux ». En septembre 2022, recevant 5.000 dirigeants d'entreprises de la Confindustria (la confédération générale de l'industrie italienne), il a énoncé trois conditions que doivent respecter les chefs d'entreprise pour « entrer dans le Royaume des Cieux ». La première consiste à partager. La seconde est de « favoriser une intégration constructive », en accueillant dans l'entreprise les plus faibles, les plus démunis et « si le migrant est rejeté ou simplement utilisé comme un travailleur sans droits, c'est une grande injustice et cela nuit également au pays », soulignait-il !

Gérard Schoun : Et la troisième condition ?

Martin Richer : C'est la plus originale. Voici comment il la formulait : « Ne pas oublier l'odeur du travail » ! Une injonction destinée aux dirigeants : qu'ils n'oublient pas « l'odeur du travail » en « cultivant la proximité avec leurs employés », en ne passant pas leur vie que dans les réunions, les voyages, les congrès, sans fréquenter les ateliers et les usines. François portait une conception très positive du travail, à rebours de la vision doloriste de nombreux catholiques, l'idée du pain gagné « à la sueur de son front ». François l'a dit très souvent : le travail apporte la dignité, cette dignité au cœur de la doctrine sociale de l'Église.

Gérard Schoun : Sa fibre écologiste, avec Laudato Si te « parle » tout particulièrement n'est-ce pas ?

Martin Richer : Bien sûr ! L'Encyclique « Laudato Si' », publiée en 2015, a été d'emblée perçue comme un manifeste écologique. Mais c'est le petit bout de la lorgnette. Il s'agit d'un plaidoyer pour une société à la fois plus humaine et plus écologique, associant déjà justice sociale et urgence environnementale, « la transition juste » que l'on appelle aujourd'hui de nos vœux. Une organisation humaine, un leadership contemporain doivent chercher à articuler les deux impératifs dans une même quête

Gérard Schoun : Sans partager toutes les orientations de François j'avoue que ses idées, d'inspiration confucéenne, sur la gouvernance me séduisent. Après tout, le pape est le dirigeant de la première multinationale mondiale donc son avis mérite d'être écouté. L'important pour François n'est pas tant la doctrine que la « réforme des personnes en leur intérieur ». Gouverner commence par « se vider de soi-même ». Il ne s'agit pas de succomber à « l'idéologie du changement », mais de discerner les temps et les moments d'un évidement de soi pour mieux y accueillir la mission : servir la communauté.

Martin Richer : Quant au respect du long terme et des parties prenantes, chers à la RSE, François apporte-t-il quelque chose également ?

Gérard Schoun : Pour lui, « le temps est supérieur à l'espace ». Gouverner ne consiste pas à gagner des espaces de pouvoir mais à continuer à marcher en respectant la longueur de temps nécessaire pour que les visions intérieures s'insèrent dans l'histoire, en dialogue avec la réalité et non en s'imposant.

Ses préceptes sont tout à fait opérants, à mon sens, pour élaborer la raison d'être d'une entreprise. François a cette phrase étonnante : « il n'est jamais dit qu'un problème doit être résolu immédiatement ». Il prône une dynamique constante de discernement qui voit les choses dans leurs nuances et leur gradualité. Et quand il affirme que son rôle n'est pas de « sauver » le catholicisme, c'est une mise en garde qu'il adresse à tous, contre la tentation démiurgique que beaucoup de dirigeants peuvent connaître, en se croyant les seuls à pouvoir sauver leurs entreprises...

Martin Richer : L'importance de la cohésion du corps social est claire, chez François. Dans son homélie du 1er mai 2020, il célébrait « cette conscience de tant de bons entrepreneurs, qui protègent les travailleurs comme si c'était leurs enfants ». Son Encyclique « Fratelli tutti » (tous frères), sur la fraternité humaine et l'amitié sociale (octobre 2020) est très critique sur les dérives du capitalisme financiarisé ; mais c'est aussi une sorte de cri d'espoir pour ceux qui veulent encore « aspirer à une planète qui assure terre, toit et travail à tous ». Il met l'accent sur un besoin de « fraternité sociale », de « fraternité universelle » entre les hommes et insiste sur l'importance du bien commun pour faire société et sur le fait que les plus forts ont pour responsabilité de prendre soin des plus faibles qu'eux. «... Il y a deux types de personnes, celles qui prennent en charge la douleur et celles qui passent outre » distingue-t-il. Cela s'impose aussi aux entreprises.

Gérard Schoun : Léon XIV, Nord-américain de naissance, avec une triple formation de mathématicien, de juriste et de théologien, à peine intronisé Pape s'est positionné face à la révolution numérique, déclarant qu'elle pose « de nouveaux défis pour la défense de la dignité humaine, de la justice et du travail ». Ce pape est contemporain d'une société férue de certitudes comme la technologie, l'argent, le succès, le pouvoir, le plaisir...

Martin Richer : Il rejette la vision de l'Homme dominant la nature, dans la lignée de son prédécesseur, considérant que « l'Homme est un administrateur qui doit rendre compte de son travail dans une relation de réciprocité avec l'environnement ». Léon XIV est en outre un Augustin. Chez les Augustins, le supérieur ne gouverne pas seul, beaucoup de décisions doivent être prises avec l'accord ou l'avis du conseil. Ce processus sera bien utile au passeur d'un monde à l'autre qu'il aspire à être...

Gérard Schoun : « Le mal ne l'emportera pas », a-t-il lancé au monde sur la loggia de la basilique Saint-Pierre. On croirait entendre Maître Yoda galvanisant les Jedis face à l'Empire. Reste à définir ce qu'est le mal, qui sont les Jedis et qui est l'Empire.



=====

(1) **Martin Richer** <https://management-rse.com/a-propos/martin-richer/>



(2) **Gérard Schoun** <https://www.linkedin.com/in/g%C3%A9rard-schoun-24343/>